

MIX'ART MYRYS appelle à 30 jours de réflexion et d'action pour l' EN COMMUN, LIBRE ET NÉCESSAIRE !

L'En Commun c'est

Répondre au besoin démocratique qui secoue la société.

Prendre soin du lien indissociable entre les ressources et les usages.

Reconsidérer les biens communs comme appartenant à tous et à toutes.

Repenser la société pour que tous et toutes puissent en prendre la responsabilité.

Combattre l'anomie culturelle et refaire société en engageant chacun.e dans le processus.

Les Communs, c'est l'air, l'eau, l'alimentation, la santé, l'éducation, l'énergie, la culture, les initiatives citoyennes, l'espace public, et y compris la sécurité...

Cet appel est à l'initiative du collectif d'artistes autogéré, Mix'Art Myrys - espace citoyen d'expérimentation sociale et culturelle, acteur majeur de la culture Toulousaine depuis 1995 - que la Mairie et Toulouse Métropole tentent d'expulser de leurs locaux. Et ce malgré un fort soutien de la population, des institutions et des acteurs de la société civile.

Par cet appel nous souhaitons participer d'une nouvelle grille de lecture, pour que s'ensuive une réflexion/action sur les modalités pratiques de mise en œuvre d'une société basée sur les Communs.

Suite aux attaques sans précédent de la Ville de Toulouse contre Mix'Art Myrys, la guinguette populaire Bleu Bleu, le centre d'hébergement d'urgence DAL 31/ Fondation Abbé Pierre, le Jardin Partagé Fontaine Lestang, l'espace de recherche et de création contemporaine Pavillon Mazar...

Nous ne pouvons qu'acter que la nouvelle majorité en place à la Mairie et à la Métropole de Toulouse ne veut plus entendre parler d'initiatives citoyennes, d'auto-organisation des habitantes et habitants, de Commun(s). Y compris quand ces initiatives sont en lien avec les politiques publiques existantes.

Ces choix politiques en local, véritables dénis de démocratie, s'inscrivent dans une dynamique inquiétante au niveau national. Il suffit de se référer au Conseil de Défense Sanitaire, qui échappe à tout contrôle parlementaire.

Pourtant, l'urgence climatique, démocratique, sociale et sociétale rend chaque jour plus évident qu'il devient incontournable de penser les politiques publiques, l'utilité publique et l'intérêt général à l'aune des Communs.

Face à la défaillance des politiques publiques, d'un système de production basé sur une économie spéculative qui n'est plus tenable, nous souhaitons prendre du recul, et lancer une réflexion pour

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL, UN AUTRE RAPPORT AU MONDE

Dans le but de redéfinir l'intérêt général et l'utilité publique, dont les services publics. En termes de moyens et en termes de gouvernance associant usagers et praticiens. Surtout, en rendant possible l'engagement de tout un chacun dans les Communs, qu'il s'agisse de la protection des communs naturels tels que l'air et l'eau, de la ré-appropriation de ceux de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'alimentation... jusqu'à la création d'autres communs.

Un Droit inscrit dans la Constitution peut être un levier opérant à cet endroit. Il s'agit du **Droit à l'Expérimentation** dont la mise en oeuvre appartient aux collectivités territoriales, s'appuyant sur les citoyen.ne.s, regroupements d'habitant.e.s, associations qui incarnent depuis longtemps la population qui propose, organise et exprime sa volonté de prendre part à la Chose Publique.

Les expérimentations de proximité qui se mènent: AMAP, jardin partagé, cantine populaire, zone à défendre, collectif d'artistes, lieux intermédiaires et indépendants, recyclerie, chaîne de solidarité, et, entre autres, le mouvement des Gilets Jaunes, attestent de cette volonté.

Ainsi, pour un nouveau contrat social dont de nombreuses forces définissent déjà les contours, exigeons ce Droit à l'Expérimentation.

Nous restons conscient.e.s que cette exigence demande de re-penser le manque « organisé » de notre disponibilité et de notre temps.

NOUVEAU RAPPORT AU TEMPS ET AUX MOYENS DE SUBSISTANCE

Trop peu de personnes ont éprouvé, lors du premier confinement, un autre rapport au temps que celui imposé par une organisation du travail obsolète. Elles, ils ont redécouvert ainsi l'importance des relations à l'autre, aux voisins voisines, à la famille, l'importance des pratiques de solidarité, des pratiques artistiques et culturelles, des pratiques sportives, du soin, l'importance du temps dédié à la réflexion, à la pensée, l'importance d'un temps libéré !

Associer les habitant.e.s à la Démocratie, à la Chose Publique implique la mise en oeuvre d'un environnement propice à la disponibilité de la personne et à sa hauteur de vue alors possible. Cela implique ce temps libéré. Cela implique que la personne en ait les moyens. Une forme de Revenu Minimum de Vie n'est plus un tabou, il devient là aussi une urgence. Comme condition nécessaire à la participation effective des citoyen.ne.s il se doit de participer d'un Droit à l'Expérimentation.

Ce contexte favorable peut alors permettre la confrontation constructive d'experts institutionnels - en écologie, en économie, en droits et nouveaux droits, en sociologie et en tout secteur constitutif

de Commun(s) - aux experts du quotidien que chacune et chacun est. En réponse aux urgences auxquelles nous faisons face, se met alors en œuvre un processus de capacitation de toutes et tous, une puissance d'être et d'agir.

C'est dans ce sens que Mix'Art Myrys appelle largement à 30 jours d'action et de réflexion sur le territoire national pour l'« EN COMMUN, LIBRE ET NÉCESSAIRE ».

Actions et réflexions en commun que chacun, chacun.e définira depuis son champ d'intervention, son endroit, son territoire, son action de la plus symbolique (placarder ce texte d'appel sur son lieu, son quartier, son balcon, internet...) à la plus visible (organisation de débats/conférence, de rassemblements, de manifestation se revendiquant de cet En Commun...). Faites nous part des initiatives que vous prendrez où que vous soyez sur la planète France!

La Manifestation du 6 mars à 14H00 à Toulouse ouvrira ces quatre semaines.

En Commun(s) de la Santé, de la Culture, de l'Éducation, de l'Énergie, de l'Alimentation, de l'Initiative Citoyenne... soyons en Commun(s)

Soutiennent cet appel (faites nous savoir votre envie d'apparaître sur la liste des signataires):

- Artfactories/Autresparts (autresparts.org),
- Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLI, cnlii.org)
- Coordination Intermittent-es et Précaires Midi-Pyrénées (CIP-MP)
- Sud Culture 31
- Yves Fravega, metteur en scène, pour le Comptoir de la Victorine, Marseille
- Guy Alloucherie, metteur en scène, pour la Cie HVDZ, Hauts de France
- Jean-Jacques Delfour, philosophe, critique de théâtre
- Philippe HENRY, chercheur en socioéconomie de la culture
- Juliette Bompont, directrice de Mains d'Oeuvres, Ile de France
- Fazette Bordage, présidente de Mains d'Oeuvres, Ile de France
- Emilie Noël, directrice, pour Centrale 7, Val de Loire
- Vincent Lacoste, metteur en scène pour le Relai, Normandie
- Jessica Bir et Pierre Gosselin, pour l'UsinoTOPIE, Arles
- Frédéric Ménard, pour Zutique Production, Dijon
- Aurélie Besenval, collectif Hybrides, Bretagne
- May Livori, artiste et ethnométhodologiste
- Jean-Michel Jagot, assistant de conservation contractuel, commissaire d'expositions indépendant
- Julien Belon, musicien, friche Lamartine, Lyon
- Jean Christophe Canivet, Cie Illusia
- Marie Lenfant, chorégraphe, membre du Conseil International de la Danse CID – Unesco
- Laurent Vergnaud, éclairagiste, co-directeur artistique du Collectif 12, Mantes la Jolie
- les Ateliers de Bitche, Nantes
- Gilles Malatray aka Desartsonnants, artiste sonore
- Michel Mathieu, metteur en scène, pour le Théâtre 2 l'acte
- Alberte Raynaud, pour le Théâtre en Garrigue
- ...